

AVIS DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Exécution de l'article 48 de la loi du 5 avril 1884)

Le Conseil Municipal se réunira le **Mercredi 3 avril 2019** au lieu ordinaire de ses séances, pour délibérer sur les affaires suivantes :

ORDRE DU JOUR

- Désignation du secrétaire,
- Approbation du compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 25 février 2019,
- Sujets soumis au vote des membres du Conseil :
 1. CAHC / Approbation du rapport de la Commission d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) portant sur le transfert de la compétence « Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage ».
 2. CAHC / Fonds de concours dit « Piscines »
 3. ACM été 2019 / Organisation générale
 4. Cimetière / Révision du règlement intérieur
 5. Résidence Mousseron / Acquisition d'un terrain à Pas-de-Calais Habitat
 6. OGEC AEP St Martin / Vente d'un terrain communal
 7. Résidence de l'Europe / Désignation des noms de rues
 8. Résidence de l'Europe / Garantie d'emprunt
 9. Publicité extérieure / Actualisation des tarifs appliqués à la Taxe Locale sur les Publicités Extérieures.
 10. Sécurisation des écoles publiques / Demande de subvention
 11. Extension de la vidéo-surveillance / Demande de subvention
 12. Interopérabilité des réseaux de télécommunication entre les polices municipale et nationale / Demande de subvention
 13. Finances / Compte de gestion et compte administratif 2018
 14. Finances / Affectation du compte de résultats
 15. Finances / Budget primitif 2019
 16. Taxes locales directes / Fixation des taux
 17. Associations / Subventions annuelles
 18. Dotation de Solidarité Urbaine / Rapport d'utilisation
 19. Informations

NOYELLES-GODAUT, le 26 mars 2019

Le Maire,


Jean URBANIAK